N° 95-640-X au catalogue

La Nouvelle-Écosse arrive en tête du Canada atlantique pour ce qui est de la superficie consacrée au maïs et aux pommes

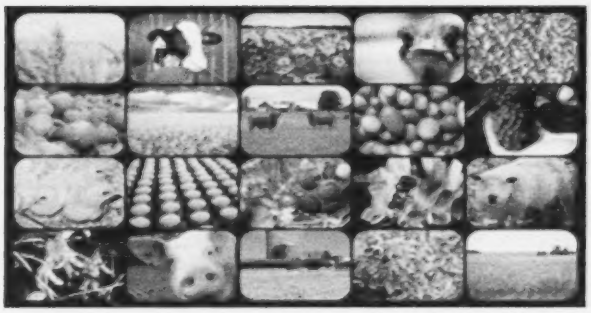

Date de diffusion : le 10 mai 2017

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

La Nouvelle-Écosse arrive en tête du Canada atlantique pour ce qui est de la superficie consacrée au maïs et aux pommes

Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de plus du dixième en Nouvelle-Écosse entre les Recensements de l'agriculture de 2011 et de 2016. L'âge moyen des exploitants agricoles de la Nouvelle-Écosse était le plus élevé au pays (56,6 ans). Les femmes représentaient plus d'un quart de tous les exploitants agricoles de la province, la proportion la plus élevée du Canada atlantique.

Malgré une baisse, la Nouvelle-Écosse a continué d'afficher la quatrième plus grande superficie consacrée aux fruits, petits fruits et noix. Les exploitations agricoles produisant des fruits, des petits fruits et des noix représentaient plus du quart des exploitations agricoles de la province et se classaient au troisième rang pour ce qui est des revenus, générant 96,1 millions de dollars.

Du point de vue des ventes, la production de volaille et d'œufs arrivait en tête parmi les types d'exploitations agricoles, représentant plus du quart des revenus agricoles bruts dans la province en 2015.

Graphique 1
Distribution provinciale de la superficie consacrée aux fruits, petits fruits et noix, 2016

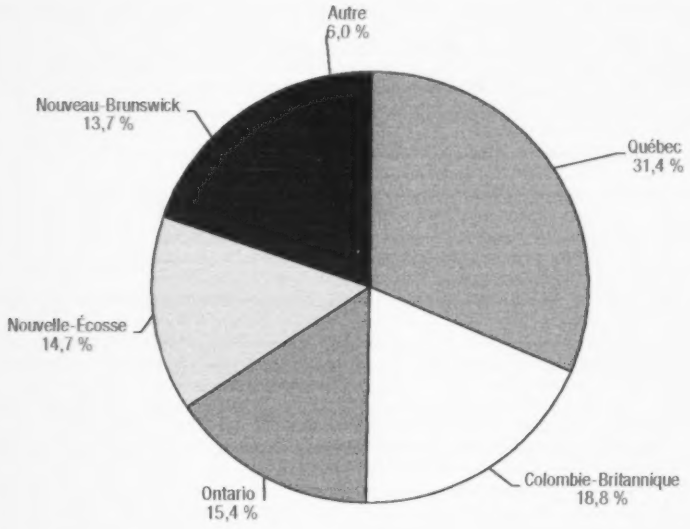

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Tableau CANSIM 004-0214.

La Nouvelle-Écosse déclarait le plus gros stock de visons reproducteurs au Canada en 2016. Toutefois, le stock de visons reproducteurs a connu une diminution de plus de 40 % par rapport à cinq ans plus tôt.

La superficie consacrée au maïs-grain a connu des hausses importantes de 2011 à 2016, ayant presque doublé. La Nouvelle-Écosse comptait plus de la moitié de la superficie consacrée au maïs-grain dans les provinces de l'Atlantique.

Le secteur agricole primaire représentait 0,8 % du produit intérieur brut provincial (PIB agricole) en 2013. Ce pourcentage passe à 4,0 % lorsque l'on tient compte des fournisseurs d'intrants et de services agricoles, des producteurs primaires, des transformateurs de boissons et aliments ainsi que des industries des détaillants et grossistes alimentaires (Statistique Canada. 2013. Tableau spécial, basé sur le produit intérieur brut 2013 par industrie – provincial et territorial).

Les exploitations agricoles en Nouvelle-Écosse employaient 7 948 personnes en 2015.

Diminution du nombre d'exploitations agricoles depuis cinq ans

Le Recensement de l'agriculture de 2016 dénombrait 3 478 exploitations agricoles en Nouvelle-Écosse, une diminution de 10,9 % par rapport à 2011, ce qui représente une baisse plus élevée que la moyenne nationale (5,9 %).

Graphique 2
Nombre total d'exploitations agricoles, Nouvelle-Écosse, 1921 à 2016

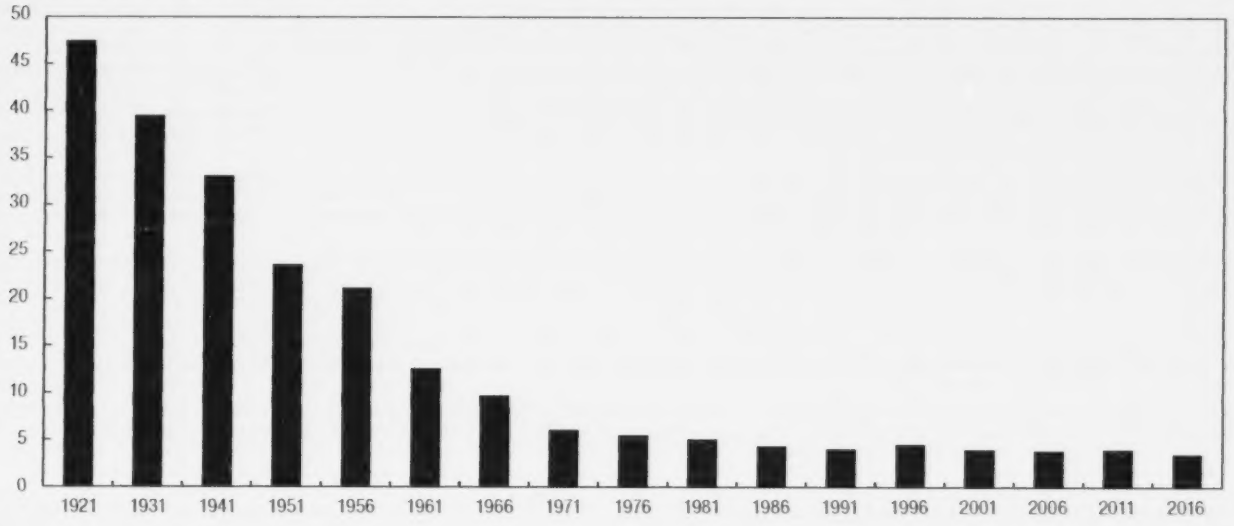

Sources : Tableaux CANSIM 004-0002 et 004-0204.

La diminution de la superficie des terres en culture, des pâturages et des terres boisées entraîne une réduction de la superficie agricole totale

La superficie totale dont les exploitants agricoles assuraient la gestion en Nouvelle-Écosse a diminué de 10,1 % par rapport à 2011 pour s'établir à 915 657 acres en 2016. La superficie des terres en culture (-4,8 %), des pâturages (-20,8 %) et des terres boisées (-10,5 %) a aussi connu une baisse.

Même si la superficie agricole totale a diminué, la superficie moyenne des exploitations agricoles a augmenté pour passer de 261 acres en 2011 à 263 acres en 2016. Au cours de cette période de cinq ans, on a observé des changements dans l'utilisation des terres. En effet, une partie de la culture du foin et de la production horticole a fait place aux grandes cultures, un résultat de la diminution du bétail et de l'augmentation de la rentabilité des grandes cultures.

La superficie agricole totale, à savoir les terres possédées ou exploitées par une exploitation agricole, comprend :

- les terres en culture;
- les terres en jachère;
- les terres améliorées et les terres non améliorées;
- les terres boisées et les terres humides;
- les autres terres (y compris les terres en friche et les terres où se trouvent les bâtiments agricoles).

Tableau 1
Type de cultures, en pourcentage, Nouvelle-Écosse, 2011 et 2016

Type de cultures	Pourcentage[1]	
	2011	2016
Grandes cultures	18,8	23,7
Foin	58,9	54,8
Légumes	2,4	2,2
Fruits, petits fruits et noix	18,7	18,3
Gazon et produits de pépinière	1,2	1,1
Total des terres en culture	**100,0**	**100,0**

1. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.
Source : Recensement de l'agriculture (3438).

Le maïs est la principale culture

En Nouvelle-Écosse, le maïs-grain et le maïs à ensilage ont continué d'être les principales grandes cultures du point de vue de la superficie en 2016. En raison de l'augmentation de la rentabilité et de l'amélioration des variétés, la superficie consacrée au maïs-grain a presque doublé (+46,2 %) par rapport à 2011 pour atteindre 20 037 acres en 2016. L'utilisation accrue de formulations d'aliments pour animaux comportant davantage de maïs dans les rations alimentaires a contribué à une augmentation de 8,9 % de la superficie consacrée au maïs à ensilage, celle-ci atteignant 11 452 acres. Même si la Nouvelle-Écosse se classait au neuvième rang parmi les provinces sur le plan de la superficie des terres en culture, sa superficie consacrée au maïs était la plus importante du Canada atlantique.

Tableau 2
Les deux principales grandes cultures, Nouvelle-Écosse, 2011 et 2016

Grande culture	Superficie (acres)	
	2011	2016
Maïs-grain	13 701	20 037
Maïs à ensilage	10 518	11 452

Source : Tableau CANSIM 004-0213..

La diminution de la superficie consacrée aux bleuets et aux pommes contribue à la réduction de la superficie consacrée aux fruits, aux petits fruits et aux noix

Les exploitations agricoles produisant des fruits, des petits fruits et des noix représentaient plus du quart (25,6 %) des exploitations agricoles de la province. La superficie totale consacrée aux fruits, petits fruits et noix a diminué de 6,7 % par rapport à 2011 pour s'établir à 48 984 acres en 2016, ce qui s'explique en grande partie par la réduction de la superficie consacrée aux bleuets (-6,9 %) et aux pommes (-16,1 %). La diminution de la superficie consacrée aux bleuets a été causée par les pressions concurrentielles. Une épidémie de feu bactérien survenue en 2014 est la principale cause de la réduction de la superficie consacrée à la production de pommes.

Graphique 3
Nombre d'exploitations agricoles selon le type d'exploitation agricole, Nouvelle-Écosse, 2016

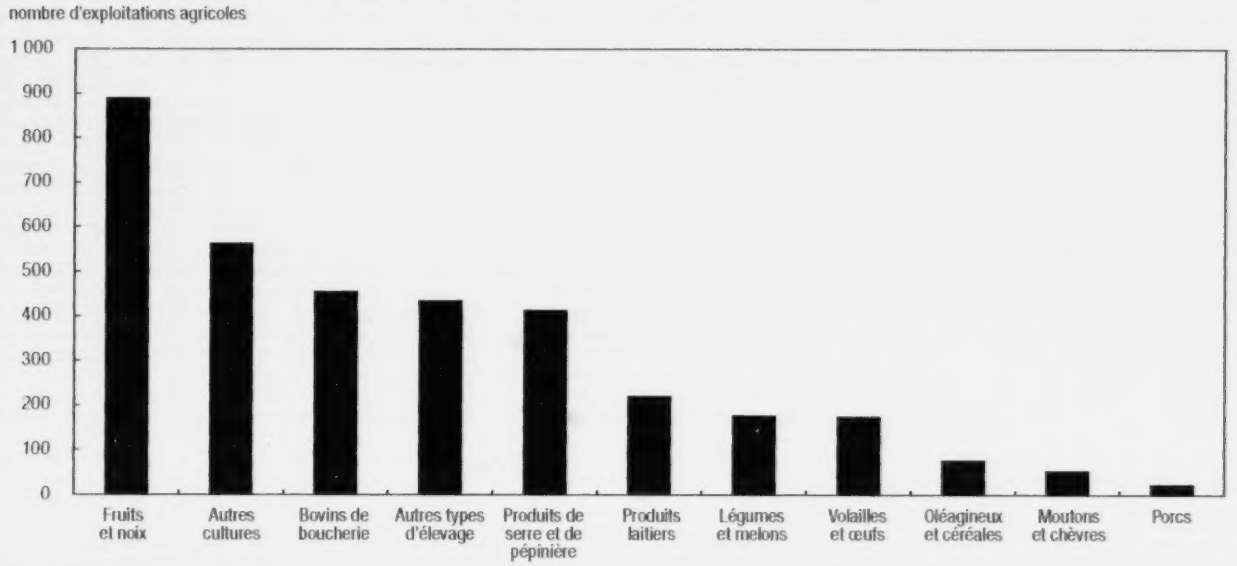

Source : Tableau CANSIM 004-0200.

En dépit du recul, les bleuets (41 963 acres) sont demeurés la principale culture horticole de la province sur le plan de la superficie. Les bleuets, les pommes (4 418 acres) et le raisin (843 acres) étaient les principaux produits de fruits, de petits fruits et de noix du point de vue de la superficie en Nouvelle-Écosse. La superficie consacrée aux pommes était la plus importante du Canada atlantique.

Depuis 2011, la superficie consacrée aux légumes de plein champ a diminué de 14,0 % pour s'établir à 5 819 acres.

La superficie consacrée à la culture de fleurs et de légumes de serre en Nouvelle-Écosse a diminué de 4,0 % par rapport à 2011 pour s'établir à 1,9 million de pieds carrés en 2016, en raison de la diminution des fleurs de serre. La superficie consacrée à la culture de fleurs en serre a connu une diminution de 31,2 %, s'établissant à 813 040 pieds carrés en 2016. La superficie consacrée à la culture de légumes de serre a augmenté de 38,6 % par rapport à 2011 pour atteindre 1,1 million de pieds carrés.

La Nouvelle-Écosse continue d'avoir le plus grand nombre de visons reproducteurs au Canada

Le nombre de visons reproducteurs en Nouvelle-Écosse a diminué de 40,5 % par rapport à 2011, pour s'établir à 252 871 en 2016, ce qui s'explique par la baisse de la demande pour les produits de fourrure. Néanmoins, il s'agissait du plus important nombre de visons reproducteurs au pays. Les exploitations élevant des animaux à fourrure et des lapins ont généré des revenus agricoles bruts de 71,5 millions de dollars en 2015.

Malgré une diminution du nombre de vaches laitières et de bovins de boucherie, la Nouvelle-Écosse comptait le cheptel bovin le plus important du Canada atlantique.

Le nombre de vaches laitières en Nouvelle-Écosse a diminué de 4,4 % par rapport à 2011 pour s'établir à 20 966 têtes en 2016, tandis que le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré élever des vaches laitières a connu un recul de 11,9 %.

La production annuelle de lait a augmenté de 11,2 % par rapport à 2011 pour atteindre 187,7 millions de litres en 2016 (Tableau CANSIM 003-0011, consulté le 26 avril 2017). La baisse du nombre de vaches laitières a été contrebalancée par l'augmentation de la production par animal, laquelle est attribuable à l'amélioration de l'alimentation des animaux, de la génétique et des pratiques de production.

Le nombre de bovins de boucherie a diminué de 13,4 % pour s'établir à 24 996 têtes, certains producteurs ayant vendu leur troupeau pour profiter de l'augmentation de prix afin de prendre leur retraite ou se concentrer sur d'autres aspects de la production agricole. Le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré élever des bovins de boucherie a diminué de 17,7 %.

Le nombre de porcs en Nouvelle-Écosse a connu une baisse de 15,4 % par rapport à 2011 pour s'établir à 15 766 têtes en 2016. La Nouvelle-Écosse s'est classée au neuvième rang pour ce qui est du nombre de porcs au Canada.

Le cheptel de moutons a diminué de 21,6 % par rapport à 2011 pour s'établir à 20 902 animaux en 2016.

La Nouvelle-Écosse possède la plus importante proportion d'exploitantes agricoles du Canada atlantique

En 2016, la Nouvelle-Écosse déclarait 4 630 exploitants agricoles, ce qui représente une baisse de 11,2 % par rapport à 2011. Cette diminution était supérieure à celle du nombre d'exploitations agricoles (-10,9 %).

En Nouvelle-Écosse, les femmes représentaient 27,3 % des exploitants agricoles en 2016, soit la proportion la plus importante des provinces de l'Atlantique. Il s'agit d'une hausse par rapport à 2011 (25,9 %). À l'échelle nationale, les femmes représentaient 28,7 % des exploitants agricoles en 2016.

De 2011 à 2016, la proportion d'exploitants agricoles âgés de 55 ans et plus a augmenté, passant de 53,9 % en 2011 à 58,8 % en 2016. Parallèlement, la proportion de jeunes exploitants (âgés de moins de 35 ans) a connu une hausse, passant de 6,1 % à 6,9 %. Au cours de ces cinq années, l'âge moyen des exploitants agricoles a augmenté, passant de 55,4 ans à 56,5 ans.

Tableau 3
Proportion d'exploitants agricoles selon le groupe d'âge, Nouvelle-Écosse, 2011 et 2016

	Pourcentage d'exploitants agricoles[1]	
Groupe d'âge	**2011**	**2016**
Moins de 35 ans	6,1	6,9
35 à 54 ans	40,0	34,3
55 ans et plus	53,9	58,8
Total d'exploitants agricoles	**100,0**	**100,0**

1. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Source: Tableau CANSIM 004-0239.

En 2015, 30,0 % des exploitants agricoles en Nouvelle-Écosse ont déclaré travailler en moyenne plus de 40 heures par semaine sur la ferme, comparativement à 31,5 % cinq ans plus tôt. À l'échelle nationale, cette proportion était de 37,5 % en 2015.

Parallèlement, un nombre moins élevé d'exploitants agricoles ont déclaré travailler hors de la ferme. En 2015, 44,7 % des exploitants agricoles de la Nouvelle-Écosse ont déclaré occuper un emploi hors ferme, soit une baisse par rapport à la proportion de 47,6 % enregistrée en 2010. À l'échelle du Canada, 44,4 % des exploitants agricoles travaillaient hors de la ferme.

Les dépenses augmentent plus rapidement que les revenus agricoles bruts

Les revenus agricoles bruts ont atteint 693,8 millions de dollars en 2015, alors que les dépenses d'exploitation se sont établies à 616,7 millions de dollars. En moyenne, les exploitants agricoles ont engagé des dépenses d'exploitation de 89 cents pour chaque dollar de revenu en 2015, ce qui représente un ratio des dépenses aux revenus de 0,89. En 2010, le ratio des dépenses aux revenus de la Nouvelle-Écosse était de 0,84.

Le ratio des dépenses aux revenus variait selon le type d'exploitation agricole. Les exploitations produisant des produits laitiers affichaient le ratio le plus favorable (0,79) en 2015, celui-ci étant toutefois en hausse par rapport au ratio de 0,76 enregistré en 2010. Les exploitations porcines ont déclaré la plus grande amélioration du ratio des dépenses aux revenus, diminuant de 1,10 à 0,93. À l'opposé, les exploitations agricoles pratiquant d'autres types d'élevage ont affiché la plus grande détérioration, leur ratio étant passé de 0,78 en 2011 à 1,03 en 2015.

Les exploitations agricoles produisant de la volaille et des œufs étaient à l'origine de la plus grande proportion des revenus agricoles bruts en Nouvelle-Écosse, passant de 23,0 % en 2010 à 27,0 %, ou 187,2 millions de dollars en 2015. Les exploitations agricoles élevant des vaches laitières et produisant du lait se classaient au deuxième rang pour ce qui est de la contribution aux revenus, générant 22,1 % des revenus, soit 153,3 millions de dollars.

Le ratio des dépenses aux revenus représente le montant moyen des dépenses d'exploitation engagées par dollar de revenus agricoles. Le ratio est calculé en dollars courants.

On a utilisé les indices des prix pour obtenir des estimations en dollars constants des revenus, des dépenses et des valeurs du capital afin d'éliminer l'effet de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Le jour du recensement était le 10 mai 2016. On a demandé aux exploitants agricoles d'indiquer leurs revenus et leurs dépenses pour le dernier exercice financier terminé ou pour l'année civile (2015).

Autres faits saillants de l'agriculture en Nouvelle-Écosse

- En Nouvelle-Écosse, 4,3 % des exploitations agricoles en Nouvelle-Écosse ont déclaré avoir des systèmes de production d'énergie renouvelable en 2015, comparativement à 5,3 % à l'échelle nationale.
- En 2016, 20,6 % des exploitations agricoles en Nouvelle-Écosse ont déclaré être constituées en société, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de 16,9 % enregistrée en 2011. À l'échelle nationale, les exploitations agricoles constituées en société représentaient 25,1 % du total des exploitations agricoles en 2016.
- Dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2016, on a demandé pour la première fois aux exploitants agricoles de déclarer s'ils avaient un plan de relève écrit. En 2016, 5,2 % des exploitations agricoles en Nouvelle-Écosse avaient un plan de relève écrit, comparativement à 8,4 % à l'échelle nationale.
- La proportion d'exploitations agricoles produisant des produits biologiques en Nouvelle-Écosse a connu une légère hausse, passant de 1,5 % en 2011 à 1,7 % en 2016. À l'échelle nationale, les exploitations agricoles produisant des produits biologiques représentaient 2,2 % des exploitations agricoles totales en 2016.
- En Nouvelle-Écosse, 5,2 % des exploitations agricoles en Nouvelle-Écosse ont déclaré utiliser des contrôles automatisés de l'environnement dans les bâtiments pour animaux en 2015.
- En Nouvelle-Écosse, la valeur par acre moyenne des terres et des bâtiments a augmenté de 9,4 % (en dollars constants de 2016) par rapport à 2011 pour atteindre 2 096 $ en 2016, mais elle était inférieure à la moyenne nationale de 2 696 $ l'acre.
- En Nouvelle-Écosse, 23,6% des exploitations agricoles ont déclaré avoir vendu des produits agricoles directement aux consommateurs en 2015.

Canada 150 : L'agriculture en Nouvelle-Écosse

En 1871, lors du premier recensement après la Confédération, la Nouvelle-Écosse comptait 387 800 habitants et 46 316 exploitations agricoles, soit 12,6% des exploitations agricoles au pays. Cette année-là, la Nouvelle-Écosse avait le deuxième plus petit nombre de visons en importance au pays, soit 4 269. Aujourd'hui, la Nouvelle-Écosse est le chef de file national de la production de visons, affichant un nombre de visons reproducteurs de 252 871 en 2016, soit 59 fois plus qu'en 1871.

Statistique Canada tient à remercier la collectivité agricole de la Nouvelle-Écosse de sa participation et de son aide lors du Recensement de l'agriculture de 2016.

Ferme de recensement : Une exploitation est considérée comme une ferme de recensement (exploitation agricole) si elle produit au moins un des produits suivants destinés à la vente :

- cultures : foin, grandes cultures, fruits ou noix, petits fruits ou raisins, légumes, graines de semence;
- animaux d'élevage : bovins, porcs, moutons, chevaux, gibier à poil, autres animaux;
- volaille : poules, poulets, dindons et dindes, poussins, gibier à plumes, autres volailles;
- produits d'origine animale : lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande;
- autres produits agricoles : arbres de Noël, gazon, produits de serre ou de pépinière, champignons, miel ou abeilles, sirop d'érable et ses produits.

Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incluses dans les totaux nationaux en raison de contraintes de confidentialité et parce que leurs définitions d'une exploitation agricole sont différentes. Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont présentées séparément.

Types d'exploitations agricoles : La classification des types d'exploitations agricoles est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur production principale. Elle se fait en estimant les revenus que la ferme est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de la ferme. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % des revenus totaux, les bovins de boucherie, 20 % et le blé, 20 % serait classée comme ferme porcine. Les types d'exploitations agricoles utilisés dans ce document sont établis d'après le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012.

ch/pdf (chevaux-vapeur/prise de force) : la mesure de la puissance disponible d'un moteur de tracteur pour tirer des outils.

Revenus agricoles bruts : Le Recensement de l'agriculture mesure les revenus agricoles bruts pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les revenus agricoles bruts (avant les dépenses) comprennent :

- les revenus de la vente de tous les produits agricoles;
- les paiements reçus de programmes et les revenus du travail à forfait.

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les revenus agricoles bruts :

- les ventes de produits forestiers (par exemple, du bois de chauffage, du bois à pâte, des billes, des poteaux de clôture, des pilotis);
- les ventes de biens immobilisés (par exemple, des quotas, des terres, de la machinerie);
- les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail.

Total des dépenses d'exploitation : Le Recensement de l'agriculture mesure les dépenses d'exploitation pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les dépenses d'exploitation comprennent :

- tout coût associé à la production de produits agricoles (par exemple, le coût des semences, des aliments pour animaux, du carburant, des engrais, etc.).

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les dépenses d'exploitation :

- l'achat de terres, de bâtiments et d'équipement;
- l'amortissement ou la déduction pour amortissement. L'amortissement représente la dépense économique d' « usure ». La déduction pour amortissement représente les dépenses inscrites par le déclarant en vertu des règlements sur les impôts.

2010 à 2015 : Certaines données se rapportent à une période de référence autre que celle du jour du recensement. Par exemple, la période de référence pour les données financières est l'année civile ou comptable précédant le recensement.

Exploitant agricole : Dans le cadre du recensement, un exploitant agricole est toute personne responsable de prendre les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche d'une exploitation agricole le 10 mai 2016.

Coordonnées des personnes-ressources

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).